

4° Lettre d'infos 2006

Bonjour à tous.

L'assemblée générale d'Amezray SMNID, notre vis-à-vis Marocain, s'est déroulée le 13 janvier à Amezray. Allez lire le compte rendu sur notre site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/amezray/pdf/cragsmnid06.pdf>

Le compte rendu de notre AG est aussi sur le site, relisez le : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/amezray/pdf/crag2005.pdf>

Les décisions prises lors de ces deux AG nous permettent de définir nos orientations pour 2006.

Une bonne nouvelle, le pont d'Aït Taalit est reconstruit :

Le pont d'Aït Taalit est reconstruit. Il est très solide et on espère qu'il va résister aux violentes montées d'eau. Désormais les habitants pourront de nouveau traverser sans risques et sans se mouiller la rivière Ahansal. Pensons aussi aux enfants, qui avec les crues, manquaient l'école.



Le nouveau château d'eau est parfaitement opérationnel :

4 kms de tuyaux pour alimenter 16 m3 d'eau qui seront distribués aux habitants d'Amezray.

Un vrai bonheur, sachant que l'ancienne fontaine du village était tarie depuis près d'un an.



Le travail artisanal des tapis :

Nous avons relancé le tissage dans le village.

De très beaux tapis sont réalisés par les habitants d'Amezray. Ce travail rapporte à ceux qui les ont réalisés et un petit bénéfice sur la vente alimente l'association Amezray SMNID.



Voici les projets pour 2006 :

La centrale électrique :

Toujours en collaboration avec l'ADDHAC, André Girard, notre électricien, est en train de mettre au point un dispositif de régulation de la nouvelle génératrice. Celle-ci sera acheminée par des adhérents de la Féd de 4X4 qui collaborent avec notre association. Elle sera mise en place par André et des représentants de l'ADDHAC. (Prévu en avril / mai).

L'opération cartables et livres scolaires :

Normalement cette opération continue en 2006.

Réfection du grenier :

Le projet va sans doute être pris en charge par l'état, ce qui ne nous empêche pas de réaliser des travaux de préservation et de consolidation.

Le projet apicole :

Le projet continue, déjà 6 villageois d'Amezray ont mis des ruches en place grâce au prêt sans intérêt de l'ADDHAC. Le miel de thym est excellent.

Construction du local de l'association :

Il nous faut de plus en plus de place pour loger le matériel de l'assos. L'idée est aussi de posséder une petite salle qui permettra de mener des réunions et rencontres avec la population.

Captage de l'eau de la source de Tagourerte et construction d'un château d'eau :

Il faut alimenter en eau potable les habitants d'Illissi au-dessus d'Amezray.

Captage de l'eau de la source M'Zaghar altitude et construction d'un château d'eau :

Il faut alimenter en eau potable les habitants d'Ikoumine.

Réparer le château d'eau d'Amezray le bas :

Le château d'eau d'Amezray le bas s'est dégradé, il faut le réparer.

Equiper et renforcer le puits de Tasslounte pour les bergers d'altitude :

Le puits a besoin de réparation, ce sera fait.

Réparer le bief de la saguia d'Amezray le haut :

Les crues ont endommagés l'entrée du bief d'alimentation du canal principal, il sera réparé.

Construction de plusieurs lavoirs afin d'éviter la pollution des canaux d'irrigation et de la rivière :

Il faut empêcher la pollution de la rivière Ahansal par les produits lessiviels. La construction de lavoirs avec épandage permettra d'endiguer cette pollution.

Financement des pensions des élèves internes à Ait M'Hammed et Azilal par parrainage :

Concrétisation du débat sur les parrainages lors de notre assemblée générale.

Une vingtaine d'élèves sont concernés.

Nous avons le détail des tarifs de pension :

En maison des étudiants à Ait Mahmed : 50 euros par an.

En internat au lycée ou collège à Ait Mahmed ou Azilal : 210 euros par an.

Vous pouvez postuler pour un parrainage à l'aide de la fiche ci-dessous que vous pourrez aussi trouver sur le site Internet.

L'argent versé sera uniquement destiné aux parrainages.

Visitez les sites Internet :

L'ADDHAC, une association partenaire : <http://addhac.free.fr/>

Les Amis du village d'Amezray : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/amezray>

Merci à vous tous, qui, par vos adhésions et dons, permettez ces réalisations.

Pour les retardataires, pensez à renouveler votre cotisation 2006. Le bulletin est en ligne sur le site.

Joël TALON - Tel/Fax : 05 49 09 53 71 - Port : 06 84 82 38 35 - joel.talon@wanadoo.fr

site Youssef : <http://youssef.chez.tiscali.fr> - Club Alpin : <http://perso.wanadoo.fr/joel.talon/clubalpiniort>

✂ -----
Nom : Prénom : Adhérent des Amis d'Amezray : O/N
Adresse : N° de Tel : Port :
Code et Ville : E mail :

Je désire parrainer un élève pour une durée de : 1an, 2 ans, 3 ans en internat ou foyer d'élèves. (rayer les mentions inutiles)

Ci-joint la somme correspondante, soit : euros, en chèque, à l'ordre des « Amis du village d'Amezray », à adresser à :

Joël TALON 106 rue du baril 79270 SAINT SYMPHORIEN

Date et Signature